



embauché une ivoirienne avec un titre de séjour italien

Par **moumoune18**, le **05/11/2012** à **23:38**

Bonjour,

je suis chef d'entreprise et je souhaite embauché en cdi une ivoirienne avec un titre de séjour italien long durée ,cette personne a 2 enfant don 1 née en france .avec un appartement .mais voila apret avoir fait une demande a la prefecture pour savoir si j'avis le droit de l'embauché leur réponse a ete que non .se que je ne comprend pas .comment peut'on avoir le droit de se loger et de scolarisé des enfant en france si on na pas le droit d'y travaillé .quel recours je peu avoir ? de plus je suis restauratrice et comme vous le savez nous avon beaucoup de ml a trouvé du personnel .le profile de cette personne m'intéresse beaucoup , mais voila j'ai le sentiment que cela n'est pas juste .cette personne se retrouve seul avec 2 enfants et s situation devien critique .je vous remerci d'avance de vos réponse .